



LAURENTIDES

POUR

UNE BONNE CONVENTION LOCALE NÉGOCIÉE

STABILITÉ D'EMPLOI

MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce mercredi 2 mai 2018 se tenait la 21e séance de négociation afin de convenir d'une convention collective locale. Lors de cette rencontre, nous avons abordé l'employeur sur 7 matières ainsi que sur 2 lettres d'entente.

De plus, nous avons reçu une proposition de l'employeur afin d'accélérer le rythme de la négociation. La proposition est d'ajouter 2 séances supplémentaires pour les semaines du 21 et du 28 mai prochain et que si l'ajout de ces séances supplémentaire donne des résultats, il serait possible de maintenir ce rythme, c'est-à-dire 2 journées de négociation par semaine, jusqu'au à la fin du mois de juin. Le syndicat a accepté la proposition.

Les parties ont conclu une entente de principe sur le mode de fonctionnement du comité de relations de travail.

Nous n'avons toujours pas d'entente de principe pour la période de probation. En effet, l'employeur refuse toujours de s'engager à rencontrer les nouveaux salariés en cours de période de probation, bien qu'il ait une politique interne qui indique qu'il doit le faire. Toujours pour les nouveaux embauchés, pour une période de 1 an, ils devront émettre une disponibilité de 24 heures sur 24, et ce sur l'ensemble du territoire.,



Nous avons reçu, enfin, une proposition sur la mobilité. Depuis un certain temps l'employeur nous avait indiqué qu'il n'avait pas l'intention de déplacer les gens de Mont-Laurier à Saint-Eustache. La proposition n'affecte que les gens de la liste de rappel qui émettent une disponibilité. Les salariés à temps complet pourront toujours être déplacés sur l'ensemble du territoire.

La négociation fera relâche pour les deux prochaines semaines. Nous profiterons de cette pause afin de tenir une assemblée générale spéciale sur la négociation. Nous vous invitons, en grand nombre, à venir assister aux séances. Des décisions importantes devront être prises afin de continuer notre négociation.

Suivez nous sur Facebook STT Laurentides santé et services sociaux - CSN



SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES
LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN